



Euroregió Pirineus Mediterrània
Eurorégion Pyrénées-Méditerranée
Eurorregión Pirineos Mediterráneo

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Perpignan, le 8 juin 2020

L'Eurorégion Pyrénées Méditerranée lance le Fonds de soutien eurorégional pour répondre à la crise générée par le Covid-19

« L'Eurorégion agit solidairement: ensemble contre le Covid-19 »

L'enveloppe totale du fonds représente 700 000 € à destination des projets et actions dans les cinq domaines sectoriels dans lesquels travaille l'EPM: l'innovation, l'environnement et le changement climatique, l'enseignement supérieur et la recherche, le tourisme et la culture

La création de ce fonds émane de la volonté manifeste des présidences des trois territoires. Le fonds témoigne également de l'engagement de l'EPM envers les tissus socio-économiques et les citoyens pour lesquels il travaille

L'objectif du fonds est d'atténuer les effets de la crise sanitaire et de relancer l'économie des territoires qui composent l'EPM

L'EPM est un projet politique de coopération territoriale né en 2004 avec le soutien de l'Union européenne. Elle est composée de la Région Occitanie, de la Generalitat de Catalogne, et du Gouvernement des Îles Baléares, qui assure la présidence tournante depuis février 2019

L'Eurorégion Pyrénées Méditerranée vient de lancer le Fonds de soutien de sortie de crise Covid-19, d'un montant global de 700 000 €, en direction de ses principaux secteurs prioritaires, que sont l'innovation et la recherche, l'enseignement supérieur, le tourisme, la culture et enfin l'environnement. Il s'agit d'une réponse spécifiquement eurorégionale à la situation endurant les acteurs qui opèrent de façon coordonnée en Région Occitanie, en Catalogne et aux Îles Baléares.

Les acteurs souhaitant bénéficier du Fonds de soutien Covid-19 devront présenter une demande auprès de l'Eurorégion entre le 8 juin et le 31 octobre 2020.

Le Fonds de soutien doit pouvoir contribuer aux solutions de demain. Accessible à tous les acteurs, Il s'articule autour de 6 objectifs spécifiques :

- 1) Innovation et recherche : L'innovation au service d'une Eurorégion autosuffisante en terme agroalimentaire.
- 2) Enseignement supérieur: Des universités eurorégionales permettant l'inclusion des étudiants face aux défis de l'enseignement à distance.
- 3) Tourisme : L'Eurorégion : « une destination sûre, saine, et résiliente »
- 4) Environnement : L'économie circulaire, priorité eurorégionale : la vertu de la proximité face aux crises sanitaires
- 5) Adaptation au changement climatique : Comment promouvoir l'adaptation au

changement climatique dans tous les secteurs économiques pour une meilleure résilience notamment face aux crises sanitaires.

- 6) Culture : Accompagner la production culturelle du futur notamment celle des jeunes acteurs eurorégionaux vers la digitalisation des contenus artistiques

Pour atteindre ces objectifs, le Fonds s'appuiera sur 2 types de soutien :

- 1) Le type de soutien 1 : « aider les acteurs à sortir de la crise ». Une aide destinée aux projets de partenariat d'une durée d'environ 18 mois avec plusieurs partenaires eurorégionaux répondant à l'un des 6 objectifs cités ci-dessus.
- 2) Le type de soutien 2 : « se prémunir d'une nouvelle crise ». Une aide destinée à mener des études prospectives qui répondent aux objectifs spécifiques définis ci-dessus et qui permettra à des universités, centres de recherches, bureaux d'études et experts de travailler ensemble afin de nous aider à nous adapter à cette vie d'après.

Le Fonds de soutien eurorégional durera 18 mois et son objectif ultime sera de développer une plus grande résilience face à l'adversité actuelle. Ainsi, le fonds concentrera ses efforts sur la consolidation de la coopération entre les acteurs eurorégionaux pour les aider à sortir de la crise.

Évaluation des projets et propositions

Les projets et propositions soumis doivent être conformes aux « résultats attendus », qui sont décrits dans le règlement du Fonds de soutien eurorégional. Chaque commission sectorielle de l'EPM convoquée en jury sera chargée d'examiner les demandes à l'aune des critères d'attribution et de sélectionner à l'unanimité les bénéficiaires du fonds de soutien, le montant de l'aide à leur allouer, et les modalités.

La durée des actions et projets sélectionnés ne doit pas dépasser les dix-huit mois. Il est nécessaire que les bénéficiaires du fonds de soutien aient leur siège dans les territoires de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée.

Présentation des candidatures

Pour candidater, après avoir pris connaissance du règlement, il convient de remplir le formulaire qui se trouve sur le site Internet www.euroregio.eu, le signer et le retourner – accompagné des pièces justificatives demandées – à l'adresse suivante (en français ou en catalan) : courrier@euroregio-epm.eu.

La proximité de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée

En tant que structure de coopération territoriale qui dépend directement des gouvernements des Îles Baléares, de la Catalogne et de la Région Occitanie, l'EPM est consciente de la dure réalité endurée par les trois territoires. C'est pourquoi elle souhaite apporter son expertise en solidarité et coopération tout en travaillant – avec une vision européenne – pour et avec le territoire. Aujourd'hui, les valeurs de l'intégration européenne sont fondamentales, surtout à un moment où il est démontré que la meilleure façon de faire face aux effets du Covid-19 est de travailler de manière coordonnée et solidaire entre les territoires.

Le caractère unique de l'EPM, un projet de coopération politique sans pair, facilitera les valeurs de compréhension et de collaboration entre les gouvernements régionaux. Néanmoins, la situation de crise actuelle constitue aussi une opportunité pour renforcer les écosystèmes eurorégionaux – créés suite de la fondation de l'EPM – afin qu'ils puissent développer une meilleure résilience face aux crises futures ou aux périodes d'incertitude.

L'engagement des trois présidences

Au cours du mois d'avril, la présidente du Gouvernement des Îles Baléares, Francina Armengol; le président de la Generalitat de Catalogne, Quim Torra; et la présidente de la Région Occitanie, Carole Delga; ont déjà exprimé dans plusieurs lettres leur inquiétude face aux effets de la pandémie à l'échelle eurorégionale. En raison de cette préoccupation, le fonds de soutien est devenu une preuve manifeste de l'engagement de l'EPM et de ses dirigeants envers les territoires et les citoyens pour lesquels elle travaille.

Pour plus d'information:

David CLUSELLAS

Chargé de Communication

GECT Eurorégion Pyrénées-Méditerranée

El Centre del Món

35 boulevard Saint-Assiscle

CS 32032

66011 Perpignan Cedex

Tél. 04 48 22 22 34 / 07 89 61 48 25

david.clusellas@euroregio-epm.eu

www.euroregio.eu | [Facebook.com/euroregio](https://www.facebook.com/euroregio) | [twitter: @Euroregion](https://twitter.com/Euroregion)

